

# Procès-Verbal

## Commission de Surveillance des Opérations Électorales

---

### Réunion du mardi 26 novembre 2024

Vu le code du sport, notamment l'article L.131-8 relatif à l'agrément des fédérations sportives et à la parité au sein des instances dirigeantes fédérales ;

Vu les statuts de la Fédération Française de Natation, notamment son article 16.1 instituant une Commission de surveillance des opérations électorales (CSOE), définissant ses missions et sa composition ainsi que son article 9 concernant l'élection du collège général du comité directeur par l'assemblée générale élective de la FFN ;

Vu le règlement intérieur de la Fédération Française de Natation, notamment son article 6 concernant les élections du comité directeur de la fédération ;

Vu les décisions du Comité directeur de la FFN en date du 21 février 2024 portant nomination des membres de la CSOE ;

Vu la décision du bureau du 4 septembre 2024 entérinant les dates de dépôt des candidatures.

Les membres de la CSOE se sont réunis par visioconférence mardi 26 novembre 2024 afin de statuer sur l'ordre du jour suivant :

**1- Examen des candidatures au renouvellement du Comité directeur - collège général ;**

**2- Examen du fichier des électeurs.**

### **La CSOE**

Sont présents : Dominique DELCHET, Dominique CONTENSOUX, Henri WACHTER et Antoine FONTAINE.

La séance est présidée par Dominique DELCHET.

Antoine FONTAINE est désigné comme secrétaire de séance.

## 1- Examen des candidatures au renouvellement du Comité directeur - collège général

A la date limite de candidature, fixée au 22 novembre 2024 à 23h59, une seule liste des candidatures est parvenue à la CSOE :

- **Liste "Pour une Natation forte et performante"**  
**Tête de liste : Monsieur Gilles SEZIONALE**

Après analyse de l'ensemble des éléments du dossier de candidature (formulaires individuels de candidature, récépissés de licence, pièces d'identité, formulaire de candidature de la liste, projet de politiques générales pour l'olympiade), la CSOE déclare recevable et valide la liste pré-citée dont la composition est la suivante :

Ordre	Sexe (H/F)	Nom	Prénom	Club d'appartenance	Ligue régionale d'appartenance du licencié
1	H	SEZIONALE	Gilles	Natation Azur	PACA
2	F	CUPILLARD	Dominique	Dunkerque Natation	HDF
3	H	BENELHADJ	Lazreg	Stade de Vanves	IDF
4	F	COMPOIS	Bénédicte	Natation Bretagne	Bretagne
5	H	DALMON	Bernard	Dauphins Decazeville	Occitanie
6	F	SOLLBERGER	Carine	La Semeuse	PACA
7	H	MANAUDOU	Jean-Luc	Ambérieu Natation Bugey Cotière	AURA
8	F	GUERIN	Christiane	France Natation	France
9	H	PINEAU	Joël	Natation Pays de la Loire	PDL

10	F	PORTAL	Virginie	CNO St Germain-en-Laye	IDF
11	H	BERNARD	Alain	CN Antibes	PACA
12	F	CAILLET JAILLARDON	Sylvie	Ambérieu Natation Bugey Cotière	AURA
13	H	PEREZ	Patrick	AS Cachalots Six Fours	PACA
14	F	POLI	Véronique	GFC Ajaccio	Corse
15	H	LANDAIS	Jean-Marc	CN Villeneuve sur Lot	Nouvelle Aquitaine
16	F	FAUBOURG	Guilène	Sud Sauvage Natation St Philippe	La réunion
17	H	LESTURGIE	Hervé	Nager Normandie	Normandie
18	F	VERGNES	Alexandra	Marsoin du Comminges	Occitanie
19	H	BADIAN	Alex	Ass. Natation Martinique	Martinique
20	F	MALLET	Jacqueline	Talence Natation Club	Nouvelle Aquitaine
21	H	MERCIER	Benjamin	Dauphins de Wattrelos	HDF
22	F	BRIOUT	Christine	Nager Normandie	Normandie
23	H	CHALENDAR	Lionel	ES Nanterre	IDF
24	F	NOULARD	Marie-Noëlle	LUC Natation	HDF
25	H	VIQUERAT	Laurent	Racing Club de France	IDF
26	F	MIGNE	Christelle	AS Herblay Natation	IDF
27	H	LAGRAVE	Richard	ASPTT Montpellier	Occitanie
28	F	HUGONENQ	Cécile	CN Paris	IDF

29	H	CLOSIER	Joël	Club Ligue AURA Natation	AURA
30	F	FAVROT	Sandrine	Triton club Belleville	AURA
31	H	GUINOT	Jean-François	CN Ciotadens	PACA
32	F	MAZIERE	Christine	NC Nîmois	Occitanie
33*	H	CHEF	Stéphane	AS Testerine	Nouvelle Aquitaine
34*	F	GUILLET	Louise	CN St Astier	Nouvelle Aquitaine

La liste de candidatures et le projet de politiques générales pour l'olympiade seront publiés sur le site internet fédéral le 26 novembre 2024.

## 2- Examen du fichier des électeurs

Un mail d'information avait été adressé le vendredi 22 novembre 2024 à l'ensemble des clubs à la demande de la CSOE, pour rappeler l'importance de mettre à jour les données disponibles sur Extranat.

Le fichier des électeurs reprenant l'intégralité des clubs votants, le nombre de voix par club, ainsi que les coordonnées du/de la représentant.e du club, est validé par la CSOE.

Il est rappelé que :

- les titres de participation ne sont pas pris en compte dans l'attribution des droits de vote aux clubs (article 20.7 du règlement intérieur) ;
- comme pour l'olympiade précédente, les "migrations" ne permettent pas à un club d'avoir deux voix pour une seule personne physique (le licencié concerné n'est titulaire que d'une seule licence au 31 août 2024) ;
- les licences ELP ont été ventilées au 31 août 2024 selon la même clé de répartition que la saison précédente.

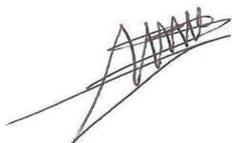
La CSOE demande au siège fédéral de demander au prestataire de vote Gédivote, de rendre visible sur l'interface de vote et pour chaque électeur, le nombre de voix dont celui-ci dispose (sous réserve que cela soit techniquement possible pour le prestataire).

Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 14h45, le présent procès-verbal est rédigé par Antoine FONTAINE, Secrétaire de séance.

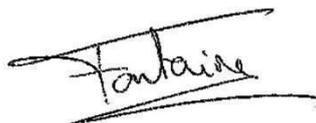
Pour valoir et faire valoir ce que de droit,

A Clichy, le 26 novembre 2024.

**Le Président de séance**

A handwritten signature consisting of several overlapping, slanted lines, likely representing the name of the President of the meeting.

**Le Secrétaire de séance**

A handwritten signature that clearly reads "Fontaine" in a cursive script, with horizontal lines above and below the name.